

Materiel pour soutenir les inculpés

MATERIEL JURIDIQUE

« Je suis solidaire avec les personnes poursuivies »

Un militant poursuivi, et ce sont tous les militants qui sont concernés. La solidarité est totale et doit se manifester devant les tribunaux. Les poursuites doivent devenir des échecs pour le ministère de la justice, dès lors que la loi ne peut apporter sa protection à une activité commerciale illicite et que les militants ne font qu'user de la liberté d'expression. Vous pouvez vous exprimer librement auprès du tribunal, la seule limite étant qu'un soutien mal formulé pourrait devenir une gêne juridique pour la défense. De plus, soyons logique : nous plaidons la relaxe des militants car les produits sont illicites, et alors, il faut porter plainte !

Nous vous proposons :

- Une lettre-type pour écrire aux présidents des tribunaux qui inclut les trois motifs de plainte (Douanes, tromperie, complicité de crime) : lire – télécharger
- Deux argumentaires sur le boycott et la question des réfugiés , pour donner des informations justes et synthétique au tribunal.

Le tribunal n'a pas choisi de poursuivre les militants. C'est un choix du ministère de la Justice, et nous devons tout faire pour convaincre le tribunal par des propos justes.

APPELS A SOUTIEN

Tract en une page

Tract 2x sur format A4

Appel de personnalités pour la liberté d'expression

BANNIERES

Bannières de soutien et d'appel au don (cliquer dessus pour les télécharger, s'insère dans une page web comme une image) :

